

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE n°1

Ecole FRANCOIS VERDIER

Commune : BRAX

Date : 7 novembre 2024

Excusés : M. Jean-Pierre UNAL (IEN), Mme Lherbier, Cécilia Ursulet Tadjer (coordinatrice PEDT)

Présents : Mmes Bedouret, Mouchelet, Maggiora, Marin, Bac, Pauthe, Thomas, Fortuny et Floc'h Alvarez et messieurs Nafi et Gallic (PE) et Mme Pochet (directrice), les délégués des classes de CM1 , CM1/CM2 et CM2.

Mairie : M. Zannata (maire de Brax), M. Soulié (chargé de la petite enfance, affaires scolaires et jeunesse)

Membres invités : M. Coelho (directeur ALAE) Nicole Mariotti (ATSEM)

RPE : Anne Beitz - Nicolas Voyer - Amandine Merle - Royon Damien - Sarah Larousse - Rémi Demeaux - Marie Caroline Dugne Esquevin - Alexandre Briche - Murielle Metzger - Estelle Peauger - Elsa Coulais - Sylvia Lozach.

Ordre du jour :

1. Présentation tour de table
2. Rappel du fonctionnement et vote des règles du CE
3. Validation du procès-verbal du CE3
4. Élections des représentants de parents d'élèves
5. Bilan de la rentrée 2024 : structure, effectifs, organisation, équipe pédagogique, RASED
6. Vote du règlement intérieur de l'école
7. Évaluations nationales
8. Aide aux élèves en difficulté : APC – RASED
9. PACTE
10. PHARE
11. Projet d'école
12. Points mairie (travaux / ATSEM)
13. OCCE
14. Sécurité
15. Projets de l'année

Ouverture de la séance : 18h

1. Présentation Pour information	5 nouvelles enseignantes : Mme Maggiora en MS/GS, Mme Lherbier en GS, Mme Bac en CP, Mme Pauthe en CE1 et Mme Pochet à la direction. 1 nouvelle AESH : Mme Chambon Présentation des délégués de classe de cycle 3.
2. Rappel du fonctionnement et vote des règles du CE Pour information Pour décision	Le fonctionnement et le rôle du conseil d'école ont été donnés à lire aux RPE avant le conseil d'école RPE avant le conseil d'école Le règlement du conseil d'école est adopté à l'unanimité.
3. Validation du PV du dernier CE de juin 2024 Pour décision	Validé à l'unanimité à 18h07.
4. Élections des représentants de parents d'élèves Pour information	Liste unique élue avec 234 voix sur 380 avec un taux de 62,63% de participation. Le vote s'est effectué exclusivement par correspondance. Élection des délégués de classe en élémentaire. Conseil d'élèves 1 à 2 fois par période. Félicitation aux nouveaux élus. Intervention des délégués de classe des classes de CM1 et CM2 : Points à améliorer : -améliorer la cuisson des aliments à la cantine, -changer la sonnerie par des musiques, -consolider les poubelles de la cour car elles tombent et se cassent régulièrement,

-les tables de classe nettoyées le matin sont encore mouillées à 9h,
-avoir des toilettes plus propres.

Points positifs :

-l'ajout des tables à l'extérieur,
-les délimitations des terrains de sport ont été repeintes,
-le mur du local a été réparé,
-respect du matériel de l'école,
-la présence de plantes dans la cour.

Remerciements à la mairie pour tous ces travaux effectués.

Pour avis et discussion

Parents et enseignants demandent s'il est possible de passer au vote électronique ce qui serait une économie de papier importante et augmenterait le nombre de votants.

C'est la mairie qui doit le prendre en charge.

École élémentaire Fernand Pauly de Pompertuzat a utilisé <https://votil.fr/> créé par un fils (informaticien) et son père (enseignant) et dont l'unique but est l'élection des représentants des parents. Il s'agit d'acheter une licence par classe, à titre d'exemple cette école a 6 classes et a payé 56 euros, ce qui fait environs 9 euros. Un autre site gratuit existe <https://www.balotilo.org/fr/> mais non reconnu par les services académiques.

Pour décision

Vote à l'unanimité 18h10

**5. Bilan de la rentrée 2024 :
structure, effectifs,
organisation, équipe**

Pour décision

Pour information

286 inscrits depuis la rentrée sur 12 classes ce qui donne une moyenne de 23,83 élèves par classes.

4 radiations

5 inscriptions

La rentrée s'est bien déroulée.

PS	MS	MS/GS	GS	GS/CP	CP	CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2
Mme Bédouret	Mme Mouchelet	Mme Maggiora	Mme Lherbier	Mme Marin	Mme Bac	Mme Pauthé	Mme Thomas	Mme Fortuny	M. Gallic	M. Nafi	Mme Floc'h-Alvarez
22	25	15/ 8 23	24	12/6 18	22	26	16 /8 23	25	27	16/8 24	27

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
22	40	44	28	41	33	42	35

- **AESH au sein de l'école** : 4 AESH actuellement une AESH par élève, cela peut évoluer au cours de l'année en fonction des notifications. Il n'y aura probablement pas de nouvelles AESH sur l'école.

- **Atsem**

4 titulaires en arrêt et remplacés par des contrats en CDD renouvelables.

2 atsems 100%

2 atsems 80 %

Ce qui correspond à 72 % par classe, soit 6 demi-journées sur 9 de présence d'ATSEM pour 3 classes et 7 demi-journées sur 9 pour 2 classes. Depuis le 4/11/24 Isabelle Lacombe n'est pas remplacée, nous passons à 52%.

Inquiétude de l'équipe enseignante suite au non-remplacement de Mme Lacombe depuis début novembre.

Le budget attribué au remplacement est épuisé jusqu'à fin décembre. Dès janvier 2025, une nouvelle enveloppe budgétaire sera disponible et permettra d'assurer le remplacement des ATSEMs.

Remerciements aux ATSEMs, AESH et enseignantes qui prennent en charge des missions qui ne leur sont pas attribuées.

- **RASED** : composé de la psychologue scolaire Mme Déiana, de Mme Jackie maitresse E qui intervient sur des petits groupes d'enfants et de Mme Arbouin ERVS chargée de la gestion des cas complexes auprès des enseignants.

	Les parents seront informés si une prise en charge de leur enfant est nécessaire.
	Nous recherchons toujours 3 services civiques.
Pour discussions, avis	L'ATSEM non remplacée fait défaut aux enseignantes qui doivent assurer des missions normalement confiées aux ATSEMS au détriment des apprentissages. Les ATSEM jouent également un rôle essentiel pour appuyer les enseignants dans les activités pédagogiques (préparation des ateliers, aide à l'apprentissage de l'autonomie). Avec un effectif limité, les enseignants n'ont pas l'aide dont ils auraient besoin pour organiser et superviser les ateliers de manière optimale.
6. Vote du règlement intérieur de l'école Pour information	Il a été donné à lire aux RPE avant le conseil d'école ; il a été remanié dans un souci de lisibilité et pour être conforme aux demandes institutionnelles. Après discussion, le règlement intérieur est approuvé par vote par tous les membres. Par souci d'économie, ce règlement ne sera pas photocopié et collé dans tous les cahiers de liaison : une version numérique sera envoyée à chaque famille via les adresses mails données à chaque enseignant et un récépissé sera complété dans les cahiers de liaison, assurant la bonne réception et prise en compte du document. Un exemplaire papier pourra être donné sur demande.
Pour discussion et avis	Rajout d'un article sur les trottinettes électriques : interdiction de circuler et de stationner dans l'enceinte de l'établissement. Selon la loi (Article R412-43-3 du Code de la route), l'utilisation des trottinettes électroniques est interdite aux enfants de moins de 14 ans. Or, tous les élèves de notre établissement étant âgée de moins de 14 ans, il est de notre devoir de nous conformer à cette réglementation.
Pour décision	Le règlement est voté à l'unanimité à 18h33
7. Évaluations nationales Pour information	Des évaluations nationales proposées aux élèves de CP et CM2 ont été passées entre le 9 et le 20 septembre. Les résultats sont transmis aux familles. Ces évaluations permettent d'identifier les élèves en grandes difficultés et de mettre en place des dispositifs pour aider les élèves repérés (APC, différenciation, PPRE, maitresse E du RASED, équipes éducatives et mise en place d'aides extérieures, etc.). APC : activités pédagogiques complémentaires : L'autorisation des parents est obligatoire et ceux-ci sont informés du contenu des séances. Elles ont lieu le mardi et jeudi sur le temps de la pause méridienne.
8. PACTE Pour information	Dans le cadre du pacte, 3 enseignantes travailleront avec les élèves le lundi soir de 16H15 à 17H15. Mme Maggiora : lecture compréhension Mme Fortuny : calcul mental Mme Thomas : langage oral/ création de boîtes à conter.
9. PHARE Pour information	L'école est engagée dans le programme Phare. Présentation du dispositif Phare et de l'infographie qui seront envoyés à tous les parents ainsi que la liste des signaux faibles. Le questionnaire national visant à détecter les situations de harcèlement est reconduit auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2, les élèves le passeront entre le 7 et le 15 novembre. Les élèves suivent également 10h d'enseignement annuel sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales.
10. Projet d'école Pour information	<ul style="list-style-type: none"> - Axe du projet d'école : pas de changement. L'année prochaine, il y aura certainement une évaluation d'école et nouveaux programmes qui seront l'occasion d'analyser les points forts et les points d'améliorations de l'école pour écrire un nouveau projet d'école. - Eco école : thème de la solidarité pour l'année scolaire 2024-2025. - <u>Élections des délégués des élèves</u> : deux par classe. Un conseil de délégués (conseil d'élèves) se réunira une à deux fois par période sur la pause méridienne avec la directrice et un(e) enseignant(e) pour réfléchir à des améliorations au sein de l'école. - <u>Interventions infirmière scolaire</u> : CM2 puberté, consentement et réseaux sociaux, CP hygiène buccodentaire - <u>Piscine</u> : Budget important pour un bénéfice moindre et touche peu d'enfants. Niveau logistique compliqué (matériel pas toujours disponible, seulement 2 échelles disponibles du même côté). Bassin d'apprentissage non disponible, les enfants n'ont pas pied. Température de l'eau froide. Parents volontaires souhaitent continuer car les progrès sont visibles. Retour positif des parents d'élèves.

- Agréments piscine et vélo : merci aux parents qui ont déjà passé l'agrément et qui sont volontaires pour accompagner les classes et ainsi permettre le bon déroulement de l'activité.
- **Projet CNR (Conseil National de la Refondation)** en cours de réflexion autour de l'aménagement de la cour de récréation pour proposer aux élèves des coins jeux afin de favoriser un meilleur climat scolaire, l'égalité filles/garçons et favoriser les APQ (Activités Physiques Quotidiennes).

Pour discussions avis

- **Problème de paiement de la piscine** : actuellement c'est la coopérative scolaire qui le prend en charge. C'est illégal la mairie doit le prendre en charge car enseignement obligatoire. Arrangement trouvé avec la Mairie.
- **CNR : Mairie porteuse financier ou non ? La Mairie est favorable à l'établissement d'un projet.**

11.travaux

Pour information

- des travaux d'entretien courant ont été réalisés pendant les vacances
- les peintures des jeux au sol ont été refaites
- les porte-savons ont été changés

Remerciement aux services techniques qui essaient de répondre le plus rapidement possible à nos demandes.

Pour discussions avis

- demande de rideaux dans les classes pour se cacher (lien PPMS) è **en cours côté mairie.**
- demande d'un film occultant ou rideau sur la porte de secours de la classe 1
- Demande de mettre en place d'un digicode pour le petit portillon au fond de la cour pour fuir même si nous n'avons pas les clés. è **en cours.**
- carrelage des toilettes de maternelle glissant, que peut-on faire ? è **Le carrelage est conforme, la mairie va questionner le service technique.**
- mise en place d'un digicode pour le petit portillon au fond de la cour pour fuir même si nous n'avons pas les clés è **en cours.**
- Demande d'autorisation à l'année pour les badges. Mis à jour tous les 15 jours è trop contraignant. Possibilité d'installer une borne de recharge sur l'école ? Possibilité d'étendre la mise à jour au mois ? à l'année ? è **M. le Maire va faire la demande pour étendre la durée d'autorisation d'accès.**
- Demande de matériel pour la cour des maternelles au 3^{ème} CE de l'année dernière restée sans réponse. è **La mairie va refaire le point avec Mme Martins.**

12.OCCE

Pour information

Dons des parents : 2 531€ (vs année dernière 1 737€.) ce qui représente environ 8 euros par élève. Cela reste peu. Remerciements aux parents pour leur don.
 Photographe à venir
 Opération chocolat APEB à venir
 Don APEB : répartition du don par élève soit 5 euros par élève soit 1410 €. Remerciements à l'APEB.
 Une vente de produits personnalisés est envisagée.

Bilan coop au 22/10/2024

Solde initial au 01/09/2024 : 6 148,51 € **Solde au 02/10/2024** 5 773,49 €

DEPENSES	2 987,22 €	RECETTES	2 612,20 €
OCCE adhésion + assurance	740,45 €	Dons parents	2 531,00 €
Matériel pédagogique	572,78 €	Vente de sacs initiatives 2023-24	81,20 €
Communication parents (ent)	174,00 €		
Projet langage & Art Visuel (imprimante couleur)	299,99 €		
Régie de classe	1 200,00 €		

Rappel : l'OCCE ne doit prendre en charge que les coûts de projets pédagogiques.

13. Sécurité

Pour information

1 exercice incendie le 17/09= RAS

1 exercice PPMS intrusion avec la collaboration de la gendarmerie, M. Duclos, un RPE, et la CPC chargée de la mission sécurité. Lors d'un PPMS intrusion **c'est le scénario fuite avec dispersion qui est à privilégier**. Il y a des points d'amélioration à étudier.

PPMS : sonnerie peu audible depuis l'algéco et inversement. Possibilité de mettre un troisième boîtier lanceur d'alerte et trouver une solution pour prolonger le son (haut-parleur ?) vers l'algéco. Pistes d'amélioration en cours d'évaluation côté mairie.

Gendarmerie propose de faire l'exercice intrusion armée au moment de la récré **dans deux ans**. On peut déjà identifier le problème de la sonnerie qui ne sera pas audible avec le bruit de la cour de récréation.

Pour discussions avis

Questions des RPE :

- devant les maternelles, des véhicules sont toujours garés sur le trottoir même si une bande jaune a été appliquée sur le trottoir. Intervention régulière des gendarmes d'après la mairie. Souhait d'augmenter leur fréquence d'intervention.

- de plus en plus de trottinettes électriques circulent aux abords de l'école et mettent en danger les enfants et les parents (il serait bien de faire rappeler la loi sur les trottinettes électriques, interdit au moins de 14 ans, vitesse max autorisée 25 km/h....) *L'équipe enseignante s'interroge sur l'accès au parking pour ces trottinettes électriques dans l'enceinte de l'école. Devons-nous l'accepter ou non, sachant que leur usage est interdit pour les moins de 14 ans ? Étant donné que les bâtiments appartiennent à la mairie, nous aimerions connaître votre position sur cette question.*

- devant l'alaie, beaucoup de vélos circulent et le marquage n'est pas très clair pour savoir où chacun doit circuler. Piste cyclable existante derrière l'église.

Pour décision

Vote à l'unanimité à 19h30 : ajout dans le règlement intérieur « usage de trottinettes électriques interdites à l'intérieur de l'école ».

14. Projets de l'année / sortie

Pour information

Journées/ sorties/ interventions	Classes	Dates
Journée sport	Toute l'école	27 /09/24
Semaine du Goût		octobre
Cinéma de Noël financé par la coop		17/12/24
Fête de Noël (V 13/12/24) : chorale, si objets fabriqués par les élèves, ils seront offerts aux familles.		13/12/24
Sortie nature	PS	(09/10, 20/11, 11/12) autres à venir 2 fois par période
Ferme d'en Barrus	PS, MS/GS et MS	Mars/avril
Forêt de Bouconne ?	PS, MS/GS, GS et MS	Juin
Atelier créatif Hervé Tullet	PS, MS et MS.GS	(08/10)
Visite du Père Noël dans les classes	Classe maternelle + CP	20/12
Sortie ferme pédagogique de Cinquante	GS/CP, CP et GS	Mai
Hygiène bucco dentaire	CP	Mars
Alimentation équilibrée	Tout le cycle 2	Novembre
Forêt de Bouconne ?	CE1/CE2 et autre classe	juin
Sortie muséum	CE1 et CE1/CE2	Janvier
3 interventions sur les déchets par Toulouse métropole	CE1/CE2 et CE2 et CM2 et CM1/CM2	octobre
Halle des machines	CE2	octobre
Odyssud	CM1, CM2, CE2 et CM1/CM2	Avril
Bouconne à velo	C3	Juin
Ciné velo	C3	mai
world cleanup day	CM1, CM1/CM2, et CE2	septembre
Course ELA	C3	octobre
Dictée ELA	C3 + CE2	octobre
Infirmière consentement réseaux sociaux	C3	juin
Vendée globes	C3 + CE2	
Journée harcèlement laïcité	C3	novembre décembre
Visite collège en vélo	CM2	Juin
Infirmière puberté		Juin
Don du sang		?
Journée femme sciences		Février

Permis vélo Journée harcèlement + webinaire Webinaire racisme Journée des langues		octobre Novembre mars
Classe découverte "leucate" (du 17 au 20 juin 2025)	CE2,CM1,CM2 et CM1/CM2	juin

Classe découverte Leucate du 17 au 20/06 pour les CE2,CM2, CM1/CM2 et CM2. L'équipe enseignante en rappelle le caractère facultatif et basé sur le volontariat des enseignants. La constitution du dossier demande de l'investissement, de l'énergie et du temps ; la sortie en elle-même est délicate (vigilance et responsabilité 24h/24, charge mentale, fatigue,...), elle n'est pas rémunérée. Néanmoins dès qu'un projet de ce type se présente, nous l'encourageons et l'accompagnons.

Rappel de M. le Maire : cérémonie du 11 novembre lundi prochain. Cérémonie du 8 mai sur temps scolaire avec chant de la Marseillaise par tous les élèves de l'élémentaire puis le chant des partisans par les élèves de cycle 3, visite éventuelle au parc du château.

15. Organisation du temps scolaire
Pour information

Nous souhaitons ajouter à l'ordre du jour un point concernant l'organisation du temps scolaire. Tous les 3 ans, il convient de procéder à une consultation sur l'organisation du temps scolaire. Le régime de droit commun est une organisation scolaire sur 4,5 jours. Depuis 2017, plus de 90 % des écoles ont adopté la semaine de 4 jours (93 % des communes) : seules quelques grandes villes font étudier les écoliers pendant quatre jours et demi, comme Paris, Toulouse, Nantes, Rennes, Grenoble... L'équipe enseignante aurait souhaité qu'une concertation locale soit initiée par la mairie ou les représentants des parents d'élèves pour définir un projet concret, permettant de préciser les conditions d'accueil et les tarifs. En cas d'allongement de la journée scolaire, il est également important de savoir comment les associations sportives et culturelles s'organiseront, afin de favoriser une réflexion approfondie et de prendre une décision éclairée.

Pour discussions avis

L'équipe enseignante aurait souhaité qu'une concertation locale soit initiée par la mairie ou les représentants des parents d'élèves pour définir un projet concret, permettant de préciser les conditions d'accueil et les tarifs. En cas d'allongement de la journée scolaire, il est également important de savoir comment les associations sportives et culturelles s'organiseront, afin de favoriser une réflexion approfondie et de prendre une décision éclairée.

Rappel de la mairie et des RPE : Un sondage des parents d'élèves avait été réalisé il y a deux ans concernant la remise en question du temps scolaire. Les résultats indiquaient que plus de 80 % des parents souhaitaient rester à 4,5 jours. De plus, une conférencière spécialiste des rythmes scolaires avait été sollicitée par la mairie pour partager son analyse. Sa conclusion indiquait que le meilleur rythme scolaire pour le bien-être de l'enfant était de 4,5 jours, avec la demi-journée supplémentaire placée le samedi matin et non le mercredi matin.

Pour décision

Vote pour 4 jours : 13
Vote pour 4,5 jours : 13
S'abstiennent : 1
Refus catégorique de la mairie

Heure de levée de la séance : 20h00.

Signatures

Président de séance : Directrice Mme Pochet

Secrétaire de séance : Mme Bac

Président de l'APEB :





